

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Permis d'aménager 029091 21 00001

Projet de réfection du chemin piéton menant du nouveau parking sud au village de MENEHAM



Du 8 septembre 2021 au 22 septembre 2021

Voir arrêté municipal n°58/2021 du 26 août 2021

Les pièces constituant le projet de réfection du chemin piéton, les avis recueillis ainsi qu'un registre d'observations seront tenus disponibles à compter du 8 septembre 2021 et jusqu'au 22 septembre 2021 :

- **Sur support papier** : en Mairie de Kerlouan, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15.
- **Par voie dématérialisée** : sur le site internet de la commune de Kerlouan : <https://www.kerlouan.fr> (onglet « Découvrir __Ménéham __Mise à disposition du public »)

Renseignements complémentaires en Mairie de Kerlouan : 02.98.83.93.13